

Ministère de la culture et de la communication

Concours interne de technicien(ne) d'art

Métiers : Présentation des collections

Spécialité : Encadreur-doreur

SESSION 2014

Épreuve orale d'admissibilité n°1 Histoire de l'art

Judi 5 février 2015

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

1) une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier, dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes ; durée vingt minutes*) ;

2) une interrogation sur les techniques du métier, dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes ; durée : vingt minutes*).

SUJET n° 2

À partir des photos qui vous sont proposées faites un descriptif des styles et des techniques propre à chacune de ces œuvres.







